

PV AG REV 27 NOVEMBRE 2018

Personnes présentes : Lionel Fontannaz, Sylvie Cantiello, Roswitha Zahler, Stéphane Morand, Galia Flores, Elisangela Paoletta, Sara Bonetti, Marion Bertholet

Lene Gjessing Jenden (Fédération des restaurants scolaires)

3 parents membres de l'Association dont 1 maman et 1 papa avec des enfants à l'Ecole des Eaux-Vives et 1 papa avec un enfant à Montchoisy.

Personnes excusées : Lara Cataldi (Ville de Genève), Céline Liver (Ville de Genève), Monsieur Diserens (GIAP)

La séance débute à 20h35. Les personnes de l'assemblée se présentent.

1. PV AG 2017

Le PV est accepté à l'unanimité.

2. Facturation par abonnement

Lionel lit le chapitre à ce sujet dans le rapport d'activités (voir annexe). Il explique que cette année, nous avons une petite difficulté sur le plan de la trésorerie, car les factures d'abonnements ont été envoyées plus tard. La raison est que l'on a voulu éviter les correctifs et multiples mutations suite aux nombreux changements d'abonnements effectués en début d'année scolaire. Ce fût le cas l'an passé où Sylvie a dû refaire de nombreuses factures.

Stéphane relève que, grâce au passage à l'abonnement, moins de repas sont jetés à la poubelle. Pour mémoire, il y a 2 ans, le nombre de repas jetés était de l'ordre de 4'000 par année.

Globalement, la trésorerie s'améliore gentiment, mais lentement. C'est la 2^{ème} année où l'on n'a pas eu à demander une avance à la Ville. Du coup, le REV doit rembourser à la Ville l'avance qu'elle lui avait accordée les années passées.

2. Production des repas

Stéphane présente aux parents la production des repas. Les repas servis ont d'une part le Label Fourchette verte qui suit des principes diététiques et de santé, et d'autre part le Label GRTA qui impose 2 aliments locaux par repas et 2 repas complètement GRTA par mois. Les portions de viande sont mesurées et limitées précisément par enfant, alors que les féculents et légumes sont préparés pour être mangés à satiété. Le label GRTA est une exigence de la Ville de Genève. Un papa présent dans l'assemblée et travaillant à la Ville dans le domaine et notamment avec Céline Liver et Lara Cataldi donne quelques explications à ce sujet et sollicite notre avis. Stéphane dit par exemple qu'il est difficile de faire du GRTA de décembre à février, car l'offre est très restreinte et les quantités vite épuisées chez les fournisseurs. Il dit aussi que la volaille ou

l'agneau suisses sont trop chers pour notre budget. Gaëtan Morel, se propose de rencontrer Stéphane pour parler de ces aspects nourriture. Ces labels ont un coût. Pour information, c'est la Ville qui paie la cotisation au label Fourchette Verte.

Ce sont 400 à 430 repas qui sont servis par jour. Ce chiffre augmente d'année en année avec le nombre croissant d'élèves qui viennent au parascolaire de midi. Il est à noter que la taille de la cuisine, elle, n'augmente pas. La préparation des repas est un travail en chaîne froide, c'est-à-dire que les repas sont préparés la veille, ils sont transportés dans les différents réfectoires en thermoports avec une entreprise, puis ils sont réchauffés sur place. Nous avons la chance d'avoir une cuisine de production. On ne sait pas comment la situation va évoluer dans le futur.

Les menus sont sur la plateforme du site de semaine en semaine, et sont normalement postés le lundi matin. Ils sont également affichés en version papier dans les écoles.

Un repas végétarien par semaine est préparé pour tous les enfants. Chaque jour, il y a un repas végétarien pour les enfants qui ne consomment pas de viande et un repas carné pour la majorité des enfants. Lionel souligne qu'à l'avenir, pour des raisons climatiques, il faudra consommer moins de viande. Les restaurants scolaires auront aussi à s'adapter à cette nouvelle orientation, à développer de nouvelles recettes. La Ville planche déjà sur la question nous dit Gaëtan Morel. Et comment habituer les enfants à manger moins de viande et à manger des légumes ? Est-ce bien le rôle d'un restaurant scolaire d'éduquer les enfants à manger de tout ? Une maman présente dans l'assemblée lance l'idée d'une « rééducation au goût » de la même façon que l'on fait avec les tous petits enfants, avec, par exemple, le même légume durant toute la semaine et préparé de différentes façons. Nous nous faisons la réflexion qu'il serait par ailleurs intéressant de pouvoir observer si les enfants qui ont bénéficié d'une alimentation variée en crèche sont plus ouverts que les autres à l'âge scolaire à manger varié et des légumes. Stéphane anime avec Céline Liver (diététicienne à la Ville) chaque année la semaine de préparation des menus avec les enfants. Cet événement rencontre toujours du succès et de l'investissement de la part des enfants. Lors de ces semaines, Stéphane observe que les enfants mangent davantage.

Un contrôle sur le plan de l'hygiène est effectué par une entreprise 1 fois par mois dans la nourriture ainsi que sur les surfaces. Ce contrôle sanitaire est une obligation légale. Un autre contrôle, lui au niveau cantonal, est effectué une fois par an.

3. Effectif

Nous observons une augmentation d'enfants inscrits, ce qui représente 750 repas de plus que l'année précédente pour l'année 2017-2018, sur environ 50'000 repas pour l'année.

4. Rôle du GIAP

Le REV a actuellement de bons rapports et une bonne collaboration avec la cheffe de secteur du GIAP Prisca Fuchs. Le REV a apporté des changements au niveau de l'organisation dans notre collaboration au réfectoire, notamment au niveau de la répartition des tâches dans le réfectoire et en cuisine. Nous avons

dédoublé le réfectoire pour les petits de Montchoisy qui devenaient trop nombreux cette dernière année. Nous allons également mettre en place, en collaboration avec le GIAP, des tables de 12 enfants au lieu de 6 de sorte à optimiser l'accompagnement des enfants par l'animatrice. Le retour de l'équipe GIAP que nous donne Prisca à ce sujet est positif ; l'équipe est très contente des changements apportés. L'encadrement au niveau du GIAP est d'1 adulte pour 15 enfants. Et les employés ne sont pas toujours remplacés lorsqu'ils sont malades. Cela devient ainsi très difficile d'encadrer correctement les enfants.

5. Répartition des enfants

Les enfants sont répartis entre les différents réfectoires et les deux selfs des 7 et 8 P de l'Ecole des Eaux-Vives (grenouille, caméléon et coccinelle) et des Vollandes (mikado et libellule).

6. Les crédits d'étude Ville de Genève pour répondre aux besoins de demain (réfection ou construction de nouvelle cuisine et/ou réfectoire)

Un crédit de 2,8 millions de CHF a été accepté par le conseil municipal. On a ainsi déjà pu installer une nouvelle cellule de refroidissement durant l'été 2018, et des aides ponctuelles matérielles sont données par la Ville si besoin.

7. Travail du comité

Le comité est constitué de parents bénévoles. Il se réunit toutes les 6 semaines environ ou 1 fois par mois. Les sujets traités sont vastes. Cette année, il s'est agit principalement de la facturation par abonnement, des grilles salariales et des cahiers des charges pour lesquels un énorme travail a déjà été fourni piloté par la Fédé. A ce sujet-là, Lionel dit clairement que le REV n'acceptera pas que le travail soit repris à zéro par des consultants externes imposés par la Ville. Et le troisième projet principal est celui de l'organisation à l'interne (voir rapport d'activité).

Suite à des soucis de santé d'employés du REV, nous avons pris des mesures, et notamment écrit une lettre à la Ville pour demander le transport des thermoports d'un étage à l'autre par une entreprise. Nous avons aussi demandé à changer de chaises, car les nôtres pèsent plus de 5 kg, ce qui fait une charge considérable à soulever pour laver les sols des réfectoires.

Nous avons aussi eu quelques retours de parents indiquant que les enfants n'avaient pas assez à manger. Ce thème concerne des enfants de 7 et 8P. Des mesures ont déjà été prise, notamment pour conserver pour le 2ème service des « grands », les aliments non consommés par les petits du premier service. Ce thème fera évidemment l'objet d'une attention prioritaire.

D'autre part des mesures vont être prises pour optimiser le prix de revient du repas. Des échanges d'idées et de pratique seront organisé avec d'autres ACRS sur ce sujet durant l'année 2018-2019.

Les parents membres du comité allaient régulièrement manger avec les enfants au réfectoire durant les 2 avant-dernières années. Ils s'étaient organisés avec un agenda doodle pour constituer des duos et se rendre dans les différents réfectoires. C'était l'occasion aussi de rencontrer le personnel et de faire le lien. Cette dernière année, nous n'avons pas eu de disponibilités pour le faire, mais nous comptons nous y remettre, car c'est à nos yeux une activité très importante.

7. Proposition d'augmentation des frais annuels d'inscription de 40 à 50 CHF pour 2019-2020

Le REV a été une des premières entreprises à mettre en place un contrôle sanitaire par une entreprise externe. Actuellement, ce contrôle est devenu une obligation pour les restaurants scolaires. Ce contrôle a un coût, environ 5'000 CHF par an. Cette augmentation de cotisation servirait à couvrir ces frais.

L'augmentation de cotisation est mise au vote et acceptée à l'unanimité des personnes présentes. Remarque pour Sylvie : joindre à la facture de frais d'inscriptions en été 2019 une explication concernant cette augmentation de coûts en lien avec le contrôle d'hygiène.

Les personnes présentes réfléchissent aux stratégies possibles qui feraient venir les parents aux AGs et qui les intéresseraient. Les idées évoquées sont les suivantes : préciser sur la convocation que des informations pourraient être données expliquant la vie de l'association, organiser un apéritif à l'école pour rencontrer les parents et se présenter, organiser une présentation sur un thème particulier lors de l'AG, faire de la pub par les parents auprès des autres parents, se présenter aux parents lors des réunions de classe d'école.

8. Rapport d'activité de l'année écoulée

Voir rapport en annexe lu par Lionel. Les sujets précédemment traités figurent au rapport. Lionel dit le souci du REV que les inscriptions ne se fassent plus que par internet ; ces inscriptions ne doivent en aucun cas être dématérialisées dit-il. Elles ont très importantes pour créer du lien avec les parents et le quartier.

Le REV a créé cette année une provision de 20% pour un montant de 29'918 CHF.

Une étude sur la pause de midi été effectuée par la HEP VD. Les résultats de cette étude seront communiqués demain lors d'une journée organisée à cet effet, le 28 novembre.

Nous avons dû licencier 2 employés cette année. La première en raison de ses problèmes de santé qui créaient par conséquent une surcharge de travail sur les autres employés. Ce poste a été repourvu pour l'instant en contrat temporaire. La deuxième personne a été licenciée en raison de la réorganisation du travail de l'équipe dans un des réfectoires .

8. Approbation des comptes

Roswitha Zahler, trésorière, fait la lecture de son rapport (cf document joint).

Les coûts en lien avec les remplacements s'élèvent à 18'000 CHF. Nous espérons qu'avec le poste récemment supprimé, nous nous y retrouverons financièrement.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

9. Election du comité (nouveaux membres bienvenus)

Lionel demande à ce que Raphaël Crohas et Adrien Gonseth, membres du comité et absents à toutes les séances de l'année écoulée, écrivent au REV pour dire s'ils restent ou quittent le comité. Cette situation peut devenir délicate étant donnée des sujets parfois sensibles traités en comité, notamment liés à la gestion du personnel. Il nous est important que ces 2 membres se positionnent.

Séverine Schwab, maman d'un enfant scolarisé à l'école des Eaux-Vives se présente, demandant la possibilité de faire une période d'essai. Sa demande est acceptée. Bienvenue à Séverine !

Les membres suivant du comité se représentent :

Lionel Fontannaz, président

Roswitha Zahler, trésorière

Marion Bertholet

Elisangela Paoletta

Sara Bonetti, pour autant que nous acceptions qu'elle ne vienne pas à tous les comités, son mari étant parfois en déplacement professionnel à l'étranger. Sa demande est acceptée.

Les membres sont élus à l'unanimité.

Gaëtan Morel dit ne pas souhaiter se joindre au comité pour des raisons de disponibilité mais aussi de crainte de porter une double casquette... à réfléchir si la situation serait envisageable..., mais il redit son intérêt de collaborer ponctuellement avec le REV

10. Divers

Il n'y a pas de divers.

Fin de la séance à 22h25.

28.11.2018

Marion Bertholet,